



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 0137 / VPR DU 22 SEPTEMBRE 2024

Le Vice-Président de la République a pris part à l'ouverture du "Sommet de l'Avenir" au siège de l'ONU, à New-York

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONÉ, représentant le Chef de l'État, S.E.M. Alassane OUATTARA, à la 79^e Session Ordinaire de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU), à New-York (USA), a pris part, ce dimanche 22 septembre 2024, à la cérémonie d'ouverture du "Sommet de l'Avenir".

Ce sommet, qui se réunit à 48 heures de l'ouverture solennelle du Débat Général de l'Assemblée Générale de l'ONU, prévue le 24 septembre 2024, est une rencontre au sommet préparée depuis trois ans, en vue de créer un nouveau consensus international et décider ensemble comment surmonter au mieux les défis actuels et futurs, améliorer le présent et préserver l'avenir.

La cérémonie d'ouverture du "Sommet de l'Avenir" a été marquée, dès l'entame, par l'adoption du "Pacte pour l'Avenir" à travers lequel les Etats s'engagent à réaffirmer la Charte de l'ONU, à redynamiser le multilatéralisme, à accélérer la mise en œuvre des engagements existants des Objectifs du Développement Durable (ODD), à s'accorder sur les solutions à apporter aux nouveaux défis, et à restaurer la confiance érodée au sein de l'organisation mondiale.

Dans son allocution suivant l'adoption du pacte, le Président de la 79^e Session Ordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU, M. Philémon YANG, ancien Premier Ministre du Cameroun, a appelé les Etats-membres de l'ONU à passer maintenant à la phase de la concrétisation des idées nouvelles, face aux défis sans précédent auxquels le monde est aujourd'hui confronté et qui, selon lui, exigent des actions de toute urgence.

Le Secrétaire Général de l'ONU, M. Antonio GUTERRES, s'inscrivant dans le même ordre d'idées, a soutenu que l'adoption du "Pacte pour l'Avenir" ouvre la porte à l'action concrète pour rendre les institutions internationales plus justes, plus légitimes et plus efficaces sur la base des valeurs de la Charte des Nations unies, face aux défis nouveaux.

Il a déploré que l'architecture mondiale et les outils de règlement des conflits reflètent le passé, justifiant ainsi la nécessité de restaurer le multilatéralisme pour éviter de tomber dans le gouffre. Pour étayer son propos, il a rappelé qu'à la création de l'ONU,

celle-ci ne comptait que 51 membres, alors qu'elle en compte aujourd'hui 193. Et s'agissant du Conseil de Sécurité, en particulier, il a estimé qu'il est obsolète et risque de perdre toute sa crédibilité, s'il n'est pas réformé.

Au plan économique, M. Antonio GUTERRES a expliqué que l'architecture internationale actuelle ne reflète pas non plus l'économie mondiale et n'est plus à même de régler les problèmes de développement durable, car lorsque celle-ci se mettait en place à la fin de la seconde guerre mondiale, beaucoup de pays en voie de développement aujourd'hui n'étaient encore que des colonies.

Notons que l'ouverture officielle du "Sommet de l'Avenir" a été suivie, en séance plénière, des déclarations des chefs de délégations des Etats-membres et d'invités spéciaux, qui vont se poursuivre durant ces deux jours. L'intervention du Vice-Président Tiémoko Meyliet KONÉ à cette tribune est attendue ce lundi 23 septembre 2024.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci